

Fair Trade Town

Questions et réponses



1. Quel est l'objectif de la campagne ? Qu'est-ce que la campagne veut atteindre ?

L'objectif de la campagne est de promouvoir le commerce équitable en Suisse en améliorant la connaissance auprès du public de son intérêt pour ainsi changer le comportement des consommateurs vers des achats plus équitables. La distinction Fair Trade Town est octroyée aux villes et communes qui s'engagent en faveur du commerce équitable. Pour y parvenir, une ville ou une commune doit satisfaire à cinq critères. De manière concrète, le but ambitieux de et toucher plus d'un million de personnes d'ici 2018.

2. Qui est responsable de la campagne ?

Fair Trade Town est une campagne de Swiss Fair Trade, l'association faitière en Suisse qui réunit les acteurs du commerce équitable. Swiss Fair Trade s'engage pour renforcer le commerce équitable en Suisse et en promouvoir les structures, pour maintenir élevé le niveau d'exigences à l'attention du commerce équitable et faire encore mieux connaître les principes du commerce équitable.

3. Depuis quand se déroule la campagne ?

A l'origine, la campagne vient de l'Angleterre, où elle a été fondée par trois personnes à Garstang en 2000. Aujourd'hui, il s'agit d'une campagne internationale qui est déjà présente dans plus de 30 pays. En 2014, la campagne a également été lancée en Suisse. Au début de 2016, Glaris Nord a été distingué comme première Fair Trade Town de Suisse, quelques mois plus tard, en avril 2016, la commune de Zweisimmen a également été récompensée pour son engagement en faveur du commerce équitable.

4. A qui s'adresse la campagne ?

En général, la campagne s'adresse à toutes les villes et communes suisses puisque chaque ville/commune peut devenir une Fair Trade Town. Mais pour y parvenir, il faut impliquer différents groupes de la société issus du monde politique, de l'économie, des institutions publiques, des associations, des entreprises et des personnes privées intéressées. En bref, la campagne concerne tout le monde, de la présidente de commune au simple citoyen. Chacune et chacun peut et devrait y participer et ainsi s'engager en faveur du commerce équitable.

5. Comment puis-je y participer ?

Ce qui est formidable avec Fair Trade Town, c'est que tout le monde peut y participer et faire bouger les choses. Car nous sommes tous des consommateurs dont la demande peut déterminer l'offre du marché. Et de par notre place au sein de la société, nous pouvons faire connaître la campagne sur notre lieu de travail, à l'école, au sein de nos associations ou au niveau politique – et ainsi, inciter d'autres personnes à participer. Voici seulement quelques idées comment devenir actif :

- Réclamer des produits équitables dans les commerces et les restaurants
- Faire des inscriptions sur notre site Internet www.fairtradetown.ch
- Former un groupe d'action et réaliser des activités Fair Trade Town
- Partager notre site Internet sur Facebook et les autres réseaux sociaux
- Commencer au sein de son propre entourage à transformer sa consommation vers plus d'équité

D'autres idées formidables sont disponibles en ligne sur <http://www.fairtradetown.ch/fr/participer-en-tant-que-particulier>.

6. Comment dois-je procéder, par où commencer ?

Il n'y a pas d'ordre particulier pour remplir les différents critères, ni une seule manière pour obtenir la distinction. Dans les brochures « Participer... » que vous pouvez télécharger sur <http://www.fairtradetown.ch/fr/materiel-de-campagne>, vous trouverez une foule d'astuces et de conseils. Nous vous recommandons de procéder comme suit :

1. S'informer de manière approfondie sur notre site Internet www.fairtradetown.ch
2. Consulter le profil web : Quelles villes/communes sont déjà actives ?
3. Commencer par son propre entourage
4. Faire connaître la campagne (au lieu de travail, à l'école, au sein de l'association etc.)
- 5. Se regrouper : créer un groupe d'action**
6. Être actif au plan politique : contacter des élu-e-s et initier un processus politique, p. ex. par le biais d'une intervention parlementaire, dans le but de susciter une décision officielle de la ville/commune
- 7. Rejoindre le groupe de travail**
8. Impliquer les médias
9. Mettre à jour le profil web : répertorier tous les progrès sur le profil web de la ville/commune
10. Déposer la demande

7. Quels critères doivent être satisfaits afin que une ville/commune puisse devenir une Fair Trade Town ?

Une ville/commune doit satisfaire à cinq critères pour obtenir la distinction Fair Trade Town. Les critères 1 et 2 doivent être satisfaits par les instances politiques de la ville/commune. Les critères 3, 4 et 5 concernent les entreprises, les associations, les restaurants, les hôtels, les détaillants et les médias.

1. La ville/commune se prononce en faveur du commerce équitable.
2. Un groupe de travail coordonne l'engagement en faveur du commerce équitable.
3. Les commerçants et les restaurateurs/hôteliers proposent des produits équitables.
4. Les institutions et les entreprises utilisent des produits issus du commerce équitable.
5. Un travail de sensibilisation permet de familiariser la population avec le commerce équitable.

Une description complète des critères est disponible sur <http://www.fairtradetown.ch/fr/cinq-criteres-pour-devenir-fair-trade-town>.

8. Quels produits comptent pour la campagne Fair Trade Town ?

Seuls les produits distribués par les membres de Swiss Fair Trade ou portant un de leurs labels de certification sont pris en compte par la campagne. Pour l'instant, il s'agit des marques, distributeurs et labels suivants :



Fair Trade Town

Questions et réponses



1. Quel est l'objectif de la campagne ? Qu'est-ce que la campagne veut atteindre ?

L'objectif de la campagne est de promouvoir le commerce équitable en Suisse en améliorant la connaissance auprès du public de son intérêt pour ainsi changer le comportement des consommateurs vers des achats plus équitables. La distinction Fair Trade Town est octroyée aux villes et communes qui s'engagent en faveur du commerce équitable. Pour y parvenir, une ville ou une commune doit satisfaire à cinq critères. De manière concrète, le but ambitieux de et toucher plus d'un million de personnes d'ici 2018.

2. Qui est responsable de la campagne ?

Fair Trade Town est une campagne de Swiss Fair Trade, l'association faîtière en Suisse qui réunit les acteurs du commerce équitable. Swiss Fair Trade s'engage pour renforcer le commerce équitable en Suisse et en promouvoir les structures, pour maintenir élevé le niveau d'exigences à l'attention du commerce équitable et faire encore mieux connaître les principes du commerce équitable.

3. Depuis quand se déroule la campagne ?

A l'origine, la campagne vient de l'Angleterre, où elle a été fondée par trois personnes à Garstang en 2000. Aujourd'hui, il s'agit d'une campagne internationale qui est déjà présente dans plus de 30 pays. En 2014, la campagne a également été lancée en Suisse. Au début de 2016, Glaris Nord a été distingué comme première Fair Trade Town de Suisse, quelques mois plus tard, en avril 2016, la commune de Zweisimmen a également été récompensée pour son engagement en faveur du commerce équitable.

4. A qui s'adresse la campagne ?

En général, la campagne s'adresse à toutes les villes et communes suisses puisque chaque ville/commune peut devenir une Fair Trade Town. Mais pour y parvenir, il faut impliquer différents groupes de la société issus du monde politique, de l'économie, des institutions publiques, des associations, des entreprises et des personnes privées intéressées. En bref, la campagne concerne tout le monde, de la présidente de commune au simple citoyen. Chacune et chacun peut et devrait y participer et ainsi s'engager en faveur du commerce équitable.

5. Comment puis-je y participer ?

Ce qui est formidable avec Fair Trade Town, c'est que tout le monde peut y participer et faire bouger les choses. Car nous sommes tous des consommateurs dont la demande peut déterminer l'offre du marché. Et de par notre place au sein de la société, nous pouvons faire connaître la campagne sur notre lieu de travail, à l'école, au sein de nos associations ou au niveau politique – et ainsi, inciter d'autres personnes à participer. Voici seulement quelques idées comment devenir actif :

9. Pourquoi seuls ces produits sont acceptés ?

Malheureusement, l'appellation « commerce équitable » n'est pas protégée. Ainsi, un produit estampillé « issu du commerce équitable » ne l'est pas forcément. Pour cette raison, Swiss Fair Trade a défini des principes et des standards que les membres s'engagent à respecter. Comme nous ne pouvons garantir l'observation des principes et des standards que pour nos membres, seuls leurs produits comptent dans le cadre de la campagne.

10. Quels produits du commerce équitable est-il possible de se procurer ?

Au début, il n'y avait que les bananes et le café. Aujourd'hui, il existe une alternative équitable pour un nombre grandissant de produits du Sud. Outre les fruits, les jus de fruits, les fruits secs, les noix, le café, le thé, le cacao et ses dérivés, le sucre, le miel, le riz, les céréales et diverses épices, la palette de produits équitables comprend aussi les textiles, les ballons de sport, l'artisanat d'art et les fleurs.

11. Qu'est-ce qui se passe après la distinction ?

Une fois la distinction obtenue, ce n'est pas fini. L'engagement pour le commerce équitable continue. Les villes et communes peuvent récolter des bons points supplémentaires de la manière suivante :

1. 1 point pour davantage de produits équitables
2. 1 point pour la participation de plus de commerces, entreprises et institutions à la campagne
3. 1 point pour les produits locaux et régionaux provenant d'une production socialement et écologiquement durable
4. 1 point pour des achats publics durables
5. 1 point pour la collaboration avec d'autres Fair Trade Town

12. Comment puis-je faire une inscription ?

Chacun et chacune peut inscrire des restaurants et magasins mais aussi des activités Fair Trade sur le profil web de la ville/commune correspondante. Sur notre site web sous <http://www.fairtradetown.ch/fr/quelle-est-la-localite-la-plus-equitable-de-suisse>, vous pouvez écrire le nom de la ville/commune cherchée dans le masque « Trouver une ville/commune ». Puis cliquer sur le critère que vous désirez modifier (p. ex. COMMERCE/RESTAURANT/HOTEL) ou sur le signe « + » qui apparaît à droite de différents critères. Pour en ajouter d'autres, cliquer sur le masque « ajouter ».

Si vous disposez déjà d'un compte d'utilisateur, cliquer sur login et remplir les informations requises, puis compléter les informations directement sur le masque affiché. Si vous ne l'avez pas encore fait, ouvrir un compte d'utilisateur qui vous permettra de procéder à l'inscription. Après le contrôle de l'inscription par l'équipe de campagne, l'inscription sera activée. Cela peut durer quelques jours, nous vous remercions donc de votre patience. Des instructions détaillées relatives à la création d'inscriptions sur le profil web d'une ville/commune sont disponibles en activant le lien suivant <http://www.fairtradetown.ch/fr/materiel-de-campagne>.

13. Quel appui apporte l'équipe de campagne aux personnes qui veulent faire quelque chose ?

L'équipe de campagne Fair Trade Town aide les villes et communes à devenir Fair Trade Town. Nous ne répondons pas seulement à vos questions mais nous vous fournissons également du matériel d'information, comme ce guide, et vous donnons des idées et vous soufflons des astuces pour organiser des manifestations. En outre, nous sommes disponibles

pour venir présenter la campagne et donner des renseignements sur le commerce équitable lors de séances d'information. Veuillez nous contacter par mail (info@fairtradetown.ch) ou par téléphone (061 260 21 60).